

Université du Québec à Montréal
École des sciences de la gestion
Département d'études urbaines et touristiques, (DEUT)

FORUM Urba 2015

Programme

COLLOQUE

**Vers 2025 : Bilan et perspectives de la Communauté
métropolitaine de Montréal (CMM)**

Mercredi 19 NOVEMBRE 2008

De 7h30 à 18h30

Hotel Double Tree Plaza Hilton

505, rue Sherbrooke EST (metro Sherbrooke)

Montréal H2L 4N3

Avec l'appui de :

Mise en contexte

La loi constituant la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a été adoptée le 15 juin 2000. Cette nouvelle instance résulte du débordement des frontières municipales d'un certain nombre de dossiers de nature municipale et des recommandations de plusieurs comités d'étude. Sept ans après son implantation, la CMM a fait l'objet d'une évaluation par le Ministère des Affaires municipales et des Régions quant à la mise en œuvre de la loi et de ses compétences. Cette évaluation porte autant sur les défis liés aux grands enjeux qui confrontent la grande région de Montréal, que sur l'exercice de chacune des compétences de la CMM, ainsi que sur les pistes de réflexion visant à améliorer l'exercice de ses compétences.

L'évaluation généralement positive des premières années de la CMM met cependant en relief certaines problématiques au niveau de la mobilisation des parties constituantes de la CMM et de ses partenaires, et du manque de visibilité de cette instance et de ses actions dans les différents milieux de la région métropolitaine.

Dans ce contexte, l'UQAM, en collaboration avec le milieu universitaire, invite la CMM et les différents partenaires de ses missions, à une réflexion, la plus large possible, sur le rôle ainsi que sur les résultats atteints et souhaitables pour l'instance métropolitaine de Montréal.

L'organisation d'un colloque sur les enjeux, bilan, compétences et perspectives de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), offre une plateforme pour réfléchir sur son avenir tout en se comparant, dans la mesure du possible, aux autres régions métropolitaines.

Objectifs du colloque

Le colloque poursuit les objectifs suivants :

- Mise en perspectives de la création de la CMM.
- Rappel des enjeux, compétences de la CMM et présentation de son bilan.
- Identification des défis, choix stratégiques et objectifs pour le futur.
- Accroissement de la compréhension des actions de la CMM et du rôle joué par cette instance.

Le colloque s'adresse aux décideurs municipaux, aux acteurs intervenant dans la réalisation des différentes missions de la CMM, aux ministères et agences impliqués, au milieu universitaire et aux médias.

Programme

7h30. Inscription et accueil par Florence Junca Adenot, directrice du Forum Urba 2015, DEUT, UQAM, présidente du colloque

Animation de la journée: Pierre Delorme, directeur, MBA Villes et métropoles, DEUT, UQAM

Madame Ginette Legault, doyenne, École des sciences de la gestion, présentera Monsieur Tremblay

8h00. Perspectives d'avenir de la CMM par Gérald Tremblay, président de la CMM et maire de Montréal **Salle Monet**

Rappel de l'histoire de la CMM. Mise en perspective du rôle des instances métropolitaines dans un monde en compétition et des enjeux de la CMM. Utilité, priorités et conditions de réussite de la CMM pour l'avenir.

8h30. Bilan de la CMM et avenir par Jean Seguin, sous-ministre adjoint, Ministère des Affaires Municipales et des Régions (MAMR)

Présentation du bilan de l'expérience de la CMM depuis 2001, réalisé par le MAMR, rendu public au printemps 2008, et ses défis pour l'avenir

9h00 à 10h30. 2 panels concomitants (1 et 2)

Panel 1 : La gestion des matières résiduelles **Salle Gagnon Lemieux**

Animateur : Jean François Lefebvre, doctorant, études urbaines, DEUT, UQAM

9h00 à 10h00.

La communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au cœur de l'action pour une gestion responsable des matières résiduelles au Québec par Richard Jeannot, vice-président, Recyc-Québec

Le Québec a un certain rattrapage à effectuer en matière de traitement et valorisation des matières résiduelles. La pression continuera de s'exercer sur les régions métropolitaines, particulièrement celle de Montréal, forte pourvoyeuse de déchets et limitée en termes de lieux d'enfouissement. Quelles sont les priorités et les cibles pour 2025?

Bilan et perspectives pour la CMM par Massimo Iezzoni, directeur général, CMM

La CMM a été proactive avec ses partenaires municipaux en matière de gestion des matières résiduelles. Quel bilan peut-on en faire? Quels résultats atteindre d'ici 2025?

La gestion des matières résiduelles : Les défis par Bernard Sinclair-Desgagné, titulaire de la chaire d'économie internationale et de gouvernance, Hautes études commerciales (HEC), Montréal

L'évaluation de l'expérience montréalaise fait ressortir les meilleures pratiques et contribue à positionner la région montréalaise. La gestion de l'offre et de la demande en matières de collecte et traitement des déchets à partir de l'examen de certaines expériences étrangères pourrait mieux situer les défis de Montréal.

10h00 à 10h30. Période d'échange

Panel 2 : Le logement social **Salle Van Gogh Renoir**

Animatrice : Winnie Frohn, directrice, DEUT, UQAM

9h00 à 10h00.

Le logement social au Québec et le contexte montréalais par James McGregor, vice président aux programmes d'aide au logement, Société d'habitation du Québec

Le gouvernement québécois investit dans le développement et la consolidation du logement social et communautaire. Les besoins, toujours importants et changeants, interpellent le gouvernement, mais aussi, les municipalités et les organismes. Pour améliorer la situation du logement, ensemble, ils doivent imaginer des formules innovantes de partenariat et de financement. Comment y parvenir? Et, dans le contexte actuel, quels sont les enjeux pour la grande région de Montréal?

Du financement du logement social au Plan d'action métropolitain 2009–2013, par Paul Larocque, président de la commission sur le logement social, CMM, maire de Bois-Des-Filion

La Communauté a compétence en logement social sur son territoire et depuis sa création est intervenue en matière de financement. Quel bilan tracer de ces interventions après sept ans ? Quel pourrait être le rôle de la Communauté en matière de planification et de coordination à l'échelle métropolitaine ? Quels objectifs la CMM entend poursuivre et quelles actions entend-t-elle privilégier au cours des prochaines années ? Quelle lecture faire de son *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable (PAMLSA), 2009-2013* ?

Besoins, contraintes et solutions par Annick Germain, professeure chercheuse, directrice du centre Métropolis du Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société

Le logement social est un peu partout mis en débat quant à son rôle et à ses impacts sur le tissu social des villes, qu'il s'agisse de mixité sociale, de cohésion sociale, ou de revitalisation urbaine. Mais il doit aussi être mis en perspective en fonction de la composition changeante des ménages tout comme il doit être interrogé à l'aune des évolutions guettant ses gestionnaires à de multiples échelles. Dans ces changements quel peut être le rôle de l'instance métropolitaine?

10h00 à 10h30. Période d'échange

10h30 à 10h45. Pause

10h45 à 11h10.

L'Observatoire Grand Montréal par Stéphane Pineault, coordonnateur, politiques et interventions de développement et Philippe Rivet, analyste, CMM **Salle Monet**

Présentation de l'Observatoire Grand Montréal, un espace de diffusion, d'information et de données pour aider, dans leurs décisions, les responsables municipaux et les acteurs travaillant dans le cadre des missions de la CMM.

11h10 à 11h30. Période d'échange

11h30 à 12h00. Séance de familiarisation avec l'Observatoire Grand Montréal par les participants au colloque. Des postes de travail, avec animateurs/conseillers, seront accessibles,

toute la journée, afin de naviguer et de se familiariser avec l'Observatoire et ses différentes sections. **Salles Pellan et Morisseau**

12h00 à 13h30. Repas

13h30 à 15h00. 2 panels concomitants (3 et 4)

Panel 3 : Assainissement des eaux **Salle Gagnon Leroux**

Animateur : Pierre Delorme, directeur, MBA Villes et Métropoles, DEUT, UQAM

13h30 à 14h30.

La gestion des eaux usées à l'intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal : une responsabilité partagée par Didier Bicchi, chef de service des eaux municipales, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Présentation de la politique québécoise en matière de gestion des eaux usées, de réglementation et des objectifs pour l'avenir. Enjeux pour la région métropolitaine de Montréal.

Règlement métropolitain d'assainissement des eaux usées par Sergio Pavone, vice-président, commission de l'environnement, CMM, maire de Châteauguay

Présentation du règlement de juin 2008 et des objectifs qui ont guidé son élaboration. Prochaines étapes?

État des lieux par Nicolas Milot, doctorant, chaire d'étude sur les écosystèmes urbains, UQAM, et Normand Brunet, professeur associé, Institut d'environnement, UQAM

Importance de la qualité de l'eau dans une métropole, difficultés, réglementation et nouvelles technologies. Quelles réussites étrangères pourraient aider?

14h30 à 15h00. Période d'échange

Panel 4 : Planification intégrée de l'aménagement et des transports **Salle Van Gogh Renoir**

Animateur : Jean Goulet, professeur en aménagement et transport, DEUT, UQAM

13h30 à 14h30 :

Le transport des personnes au cœur des priorités gouvernementales, par Jacques Gagnon, sous-ministre adjoint, Ministère des transports du Québec (MTQ)

Le Gouvernement du Québec s'est doté en 2007 d'une politique des transports collectifs. Quels en sont les impacts pour améliorer le transport des personnes dans la région de Montréal? Les actions et le financement sont-ils adéquatement coordonnés? Doit-on lier son développement avec les choix d'aménagement?

Vers un nouveau partage des compétences pour la planification du développement du territoire métropolitain, par Francine Senécal, présidente de la commission de l'aménagement de la CMM, conseillère municipale de Montréal accompagnée des membres

du comité technique métropolitain en aménagement (Gérald Bolduc, Luc Gagnon, Pierre Largy, Pierre Pelletier, Jean Picotte, Daniel Pilon).

La CMM s'est dotée en 2005 d'un projet de schéma d'aménagement et travaille à élaborer un plan de transport métropolitain doté d'actions et d'indicateurs de performance dans une perspective de décentralisation. Un nouveau partage des compétences est proposé pour un nouvel outil métropolitain axé sur le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la région.

Nouvelle mobilité urbaine et choix d'aménagement par Paul Lewis, professeur, directeur, Observatoire SITQ du développement urbain et immobilier, Université de Montréal

Le transport des personnes se situe au cœur des choix économiques, environnementaux, de santé, d'équité sociale, d'aménagement, de localisation des activités de la Ville de Montréal et du Grand Montréal. Les plans se multiplient et les actions tardent. Pourquoi et quoi faire?

14h30 à 15h00 : Période d'échange

15h00 à 15h15 : Pause

15h15 à 16h45 : 2 panels concomitants (5 et 6)

Panel 5 : Protection et mise en valeur des espaces bleus et verts **Salle Gagnon Lemieux**

15h15 à 16h15.

Animateur : Louis Jolin, directeur du programme de 1^{er} cycle en tourisme, DEUT, UQAM

Orientations québécoises, défis et attentes pour la région métropolitaine de Montréal par Léopold Gaudreau, sous-ministre adjoint au développement durable, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Présentation des orientations québécoises en matière de protection et mise en valeur des espaces bleus et verts ainsi que des moyens de mise en œuvre. Le cas de la région de Montréal.

Les espaces bleus et verts, une priorité métropolitaine par Michel Gilbert, membre du comité exécutif de la CMM, maire de Mont-Saint-Hilaire

La CMM signait en 2002 une entente de Communauté sur le développement durable avec le Gouvernement du Québec et créait un secrétariat métropolitain aux espaces bleus et verts. Quelle évaluation en faire et quels sont les objectifs pour l'avenir?

Le poumon vert métropolitain pour l'avenir par Marie-Odile Trépanier, professeure, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

Pour la qualité de vie métropolitaine et dans une perspective de développement durable, les espaces bleus et verts représentent une richesse à préserver qui est souvent objet de désir des promoteurs. Pourquoi cette richesse est importante et comment se doter d'une défense plus vigoureuse pour l'avenir? Rôle de la CMM.

16h15 à 16h45 : Période d'échange

Panel 6 : Développement économique

Salle Van Gogh Renoir

Animateur : Luc-Normand Tellier, professeur d'économie urbaine, DEUT, UQAM

15h15 à 16h15.

Stratégie québécoise et place de la région de Montréal par Mario Bouchard, sous-ministre adjoint, affaires économiques régionales, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Le MDEIE appuie le développement économique, l'innovation, l'exportation et la recherche dans une perspective de création d'emploi, de prospérité, de développement scientifique et de développement durable. Des plans régionaux sont élaborés. Prévisions et projets pour la région de Montréal.

Le Plan de développement économique du Grand Montréal : Une stratégie bien engagée par James V. Infantino, vice-président de la commission de développement économique, CMM, conseiller municipal de Montréal

En 2005, la CMM a adopté une politique de développement économique visant la mise en place de 15 grappes industrielles métropolitaines à promouvoir. Dans un contexte où les régions métropolitaines se livrent une guerre sévère, quel bilan en tirer et quelle est son efficacité?

Positionnement de la région métropolitaine de Montréal par Michel Leblanc, directeur associé, Groupe SECOR

Place de la région métropolitaine de Montréal par rapport aux régions métropolitaines en compétition, son évolution et ses perspectives. Faiblesses et forces sur lesquelles miser. Rôle de la CMM.

16h15 à 16h45 : Période d'échange

16h45 à 17h00. En plénière, synthèse de la journée par Florence Junca Adenot Salle Monet

17h30 : Cocktail Salle Monet et entrée

******Un cahier du participant**, présentant le contenu du colloque et des références utiles pour approfondir les thèmes traités, sera remis à tous les participants au colloque.

Le 18 novembre 2008